

La prévention des blessures chez les enfants et les adolescents : une démarche de santé publique



Natalie L Yanchar, Lynne J Warda, Pamela Fuselli; Société canadienne de pédiatrie, comité de prévention des blessures

Texte complet à www.cps.cs
English on page 511

RÉSUMÉ

La majorité des blessures dont sont victimes les enfants et les adolescents sont évitables. Le présent document de principes contient des renseignements généraux, des conseils et une déclaration d'engagement à l'égard de la prévention des blessures au Canada. Il sert de base sur laquelle construire en s'attardant d'abord aux définitions, à l'étendue et aux priorités en matière de prévention des blessures. Il contient également une description du fardeau et du profil des blessures non intentionnelles, de même que les principes d'interventions de prévention efficaces. La version intégrale renferme une liste de ressources en vue d'obtenir des données et de l'information probante (www.cps.ca). Enfin, le présent document de principes peut être utilisé pour la défense généralisée de la prévention des blessures.

Mots-clés : *Canada; Children; Injury; Prevention; Public health; Youth*

RECOMMANDATIONS

Les professionnels de la santé et tous les échelons du gouvernement doivent collaborer pour réduire le fardeau des blessures chez les enfants et les adolescents au Canada, comme suit :

- Investir dans une stratégie pancanadienne de prévention des blessures (PB) qui inclut des qualités de chef, la coordination des politiques, la recherche, la surveillance, l'éducation publique et le marketing social.
- Soutenir l'élaboration d'un organisme national de PB pour contribuer à la mise en œuvre de cette stratégie et à la coordination des activités de PB par des intervenants de tout le pays.
- Éduquer le public quant au risque de blessures et influencer sur le changement de comportement par le marketing social et les programmes scolaires.
- Influencer et mettre en œuvre les pratiques exemplaires, les législations et politiques probantes qui appuient la PB, qui sont harmonisées dans tous les territoires de compétence et qui portent sur les déterminants sociaux de la santé associés au risque de blessures (p. ex., consommation abusive d'alcool et de drogues).
- Assurer la mise en vigueur des lois et règlements en matière de PB.
- Créer des environnements supervisés et plus sécuritaires, où les enfants et les adolescents vivent, apprennent, jouent et voyagent.
- Soutenir et faire progresser la surveillance courante et nouvelle des blessures, y compris :
 - les blessures d'enfants non hospitalisés (p. ex., le Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes, le Système national d'information sur les soins ambulatoires),
 - les patients traumatisés hospitalisés (p. ex., le Registre national des traumatismes),
 - les décès attribuables à des traumatismes (p. ex., la base nationale des décès des médecins légistes).
- Soutenir et faire progresser des programmes de recherche courants et nouveaux en matière de PB.

Les praticiens de la santé devraient :

- inclure la prévention des blessures dans leur pratique (p. ex., soutenir les connaissances sur les sièges d'auto et la sécurité à domicile dans les cours prénatals, les soins aux enfants en santé, les soins hospitaliers et la planification des congés);
- prôner des politiques et des mesures locales et régionales en PB, tel qu'il est indiqué plus haut.

REMERCIEMENTS : Le comité de la pédiatrie communautaire, le comité de la santé des Premières nations, des Inuits et des Métis et le comité d'une vie active saine et de la médecine sportive de la Société canadienne de pédiatrie ont révisé le présent document de principes, de même que le comité d'action pour les enfants et les adolescents de la SCP.

COMITÉ DE PRÉVENTION DES BLESSURES DE LA SCP

Membres : *Claude Cyr MD; Brent E Hagel Ph. D.; I Barry Pless MD; Jeffrey W Scott MD; Natalie L Yanchar MD (présidente); Mitchell Zelman MD (représentant du conseil)*

Représentants : *Dominic Allain MD, section de la médecine d'urgence en pédiatrie de la SCP; Pamela Fuselli, SécuritéJeunes Canada; Robin Skinner, Agence de la santé publique du Canada*

Auteurs principaux : *Natalie L Yanchar MD; Lynne J Warda MD (présidente sortante); Pamela Fuselli*

Les recommandations contenues dans le présent document ne sont pas indicatrices d'un seul mode de traitement ou d'intervention. Des variations peuvent convenir, compte tenu de la situation. Tous les documents de principes et les points de pratique de la Société canadienne de pédiatrie sont régulièrement révisés. Consultez la zone *Documents de principes* du site Web de la SCP (www.cps.ca) pour en obtenir la version complète à jour.

Correspondance : Société canadienne de pédiatrie, 2305, boulevard St Laurent, Ottawa (Ontario) K1G 4J8, courriel : info@cps.ca
